
PROJET DE RÉSOLUTION NO 0776/07/22

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 4305.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- QUE lors d'une séance tenue le 4 juillet 2022, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 0776/07/22;
- QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le 22 août 2022, à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville de Drummondville, situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville;
- QUE ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :
 - d'autoriser, au 4530 du boulevard Saint-Joseph, l'usage 6641 (Service de travaux de toiture) faisant partie de la classe d'usages C-7 (Commerce lié à la construction) et d'apporter certains ajustements relatifs à l'extension de l'usage, l'entreposage extérieur, l'entreposage en cours avant secondaire, la réduction de la largeur de la zone tampon et d'abroger l'exigence relative à l'abri ou à l'enclos pour les conteneurs de matières résiduelles.

Le périmètre des zones d'habitation H-1219 et commerciale C-1222, à l'intérieur desquelles se situent le terrain visé est délimité, de façon approximative, par le boulevard Saint-Joseph et la rue Clair, et ce, entre la rue Vadnais et la rue Grande Allée.

- QUE les zones visées par le présent projet de résolution sont délimitées telles que montrées au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- QUE toutes les dispositions de ce projet de résolution **sont susceptibles d'approbation référendaire.**

Au cours de l'assemblée de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de résolution no 0776/07/22 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au Service du greffe situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, de permettre l'usage 6641 (Service de travaux de toiture) et ajustements relatifs aux possibilités d'extension de l'usage et à l'aménagement du terrain au 4530 du boulevard Saint-Joseph.

PROJET DE RÉOLUTION NO 0776/07/22

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Page 2 de 2

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 8 juillet 2022.

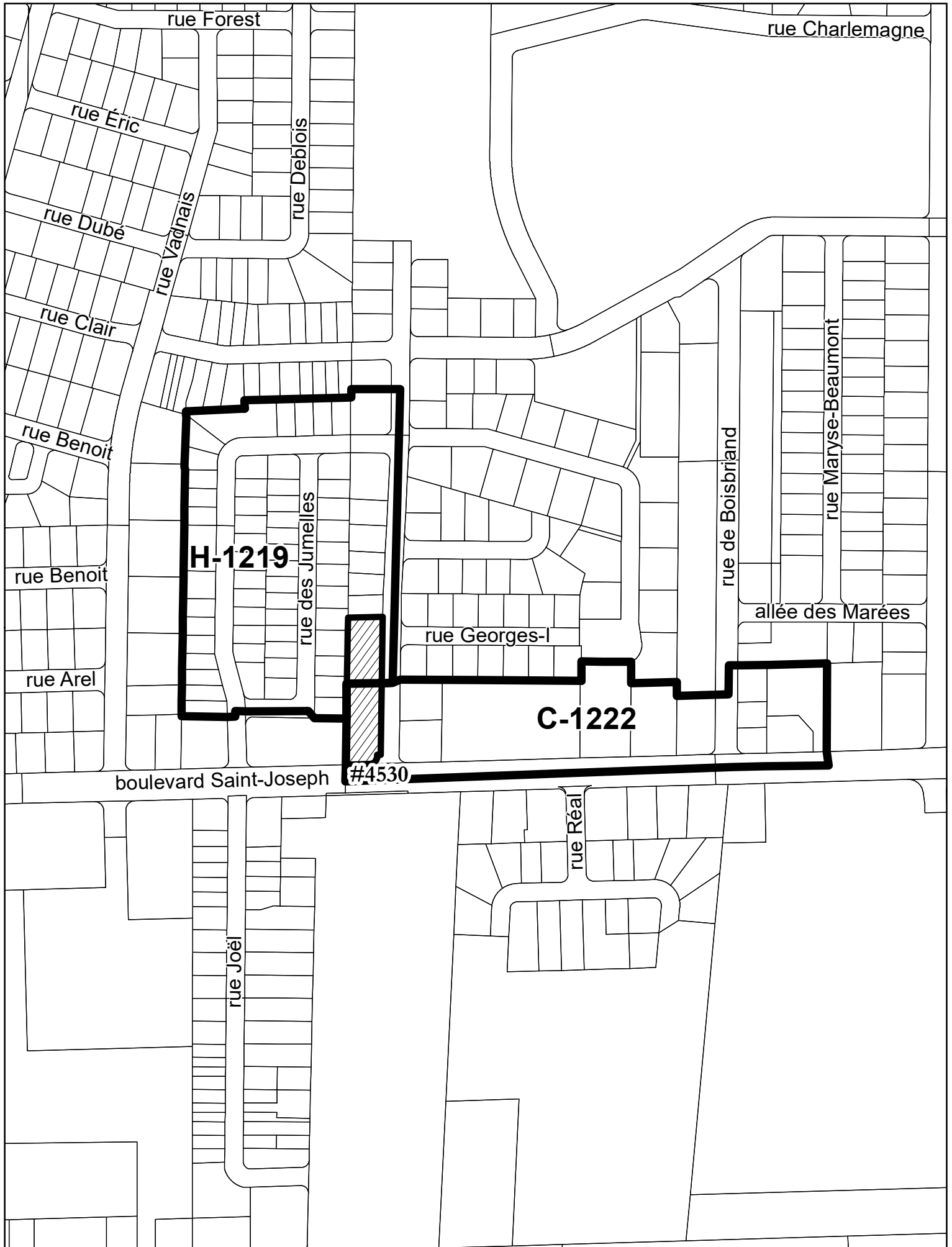
Me Mélanie Ouellet



GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE RÉSOLUTION No. _____

ZONES VISÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION



-  ZONE VISÉE
-  TERRAIN VISÉ